

LES BIODÉCHETS

À PARTIR DU 25 OCTOBRE, LA CARO EXPÉRIMENTE LE TRI ET LA COLLECTE DES BIODÉCHETS À ÉCHILLAIS

> QUELLE ORGANISATION ?

Cette nouvelle mesure de tri fera mécaniquement baisser le volume des poubelles grises. C'est pourquoi la collecte des ordures ménagères résiduelles (bac gris ou sacs noirs), jusqu'ici hebdomadaire à Échillais, sera assurée toutes les deux semaines à partir de la mise en œuvre du tri des biodéchets **qui commencera le vendredi 25 octobre.**

BIODÉCHETS : TOUS LES VENDREDIS

ORDURES MÉNAGÈRES : VENDREDI, SEMAINE BLEUE

EMBALLAGES : MERCREDI, SEMAINE VERTE

OCTOBRE !

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



TRI ET COLLECTE DES BIODÉCHETS

ÉCHILLAIS COMMUNE PILOTE

> UN PROBLÈME DE COLLECTE ?

> UN DOUTE SUR LES RÈGLES DE TRI ?

> UNE QUESTION ?

Contactez-nous au N° vert de la CARO : 0 800 085 247

du lundi au vendredi de 9h à 12h (appel gratuit depuis un poste fixe) ou par mail sur : redevance@agglo-rochefortocean.fr

Connectez-vous sur le site de la CARO:

www.agglo-rochefortocean.fr



**Service Environnement et Gestion des Déchets
Communauté d'agglomération Rochefort Océan**

3, av. Maurice Chupin
Parc des Fourriers - CS 50224
17304 Rochefort Cedex



Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

www.agglo-rochefortocean.fr



LES BIODÉCHETS

À PARTIR DU 25 OCTOBRE, LA CARO EXPÉRIMENTE LE TRI ET LA COLLECTE DES BIODÉCHETS À ÉCHILLAIS

> POURQUOI ?

- Parce que nos déchets alimentaires représentent 30 à 40% du contenu de notre poubelle grise.
- Parce que chacun d'entre nous en produit en moyenne 38 à 40 kilos par an.



- Parce que d'ici 2025, toutes les collectivités de France devront se conformer à la loi de transition énergétique et détourner ces déchets de l'incinération (ou l'enfouissement) pour les valoriser en compost.
- Parce qu'un retour d'expérience est indispensable afin de ne pas improviser au moment de l'échéance.



> COMMENT ?

Les 3 512 habitants d'Échillais bénéficieront d'une collecte hebdomadaire vouée aux biodéchets.

Un nouveau bac de couleur marron ainsi qu'un bio-seau sont distribués dans chacun des 1 600 foyers de la commune ainsi que des sacs compostables. Le sac plein sera déposé dans le bac marron. Après collecte, ces biodéchets seront mélangés à des déchets verts et valorisés en compost.

Nos ambassadeurs de tri vous accompagnent et vous aident à prendre cette nouvelle habitude de trier et composter facilement tous vos biodéchets.



> QUE SONT LES BIODÉCHETS ?

Il s'agit des déchets alimentaires : les épluchures, coquilles d'œufs, fanes de légumes, le marc de café, le thé, le pain, les trognons de fruits, les restes de repas, de viande, poisson, crustacés... ainsi que l'essuie-tout.

Tous ces déchets se dégradent naturellement grâce aux micro-organismes.



Tous ces déchets sont également compostables : feuilles mortes, tailles de haies... peuvent constituer un apport dans votre composteur.

ATTENTION : les déchets de jardin ne sont pas collectés en porte à porte.

Les tontes de pelouses peuvent être utilisées comme paillage. Les déchets verts sont aussi admis en déchetterie dans la benne prévue pour les déchets verts.